

CHARTRE D'ENGAGEMENT

REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES EN POLYSTYRENE PAR L'EMERGENCE D'UNE FILIERE DE RECYCLAGE FRANÇAISE EFFICIENTE

Viser le recyclage de 100% des emballages en polystyrène
collectés et triés en 2025



CONTEXTE

En France, le polystyrène¹ est une résine largement utilisée, notamment dans le cadre des emballages alimentaires de produits frais. A titre d'illustration :

- Les produits laitiers frais : 71% des emballages plastiques sont fabriqués en PS
- La viande : la part de barquettes en polystyrène varie en fonction des produits de 20 à 75%
- Le poisson frais, entier ou fileté : logistique à travers les caisses PSE, permettant la conservation à basse température.

Les metteurs en marché de produits alimentaires emballés dans des matériaux plastiques en polystyrène, Citeo, leur société agréée au titre de la Responsabilité Elargie des Producteurs, les producteurs de polystyrène, les plasturgistes, et les acteurs industriels du recyclage sont convaincus que la réduction et la recyclabilité des emballages constituent deux impératifs pour faire face à l'urgence écologique.

Impliqués dans la voie de la transition écologique et soucieux de réduire l'impact de leurs emballages sur l'environnement et de répondre aux objectifs de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), ils se sont engagés dans une démarche ambitieuse mais réaliste : faire émerger une filière française inédite de recyclage des emballages en polystyrène avec retour au contact alimentaire, associant tous les acteurs de la chaîne de valeur.

¹ Polystyrène (PS) , polystyrène expansé(PSE), polystyrène extrudé (XPS)

CADRE ET PREREQUIS

Pour finaliser la structuration de la filière de recyclage du polystyrène, les acteurs de la chaîne de valeur doivent pouvoir disposer du cadre suivant :

- Une stabilité du cadre réglementaire défini par la loi AGEC, pour assurer une visibilité et garantir les investissements de la filière ;
- Un gisement de polystyrène à recycler par les industriels grâce à l'extension du geste de tri des emballages ménagers en 2023 sur la plus grande partie du territoire. L'enjeu consiste à permettre aux sociétés agréées sur la filière REP d'organiser le dispositif adapté pour sécuriser les quantités et la durée d'approvisionnement indispensables aux décisions d'investissement des acteurs du recyclage ;
- Un soutien de la filière de recyclage des emballages en polystyrène sans discrimination par rapport aux autres filières de résines plastiques ;
- Un accompagnement des fonds de France Relance pour financer les développements technologiques et le déploiement de la filière de recyclage du polystyrène ;
- Un accompagnement administratif facilitant la mise en œuvre opérationnelle de la filière : autorisation d'exploiter, agrément EFSA par exemple.

Sous réserve de ces dispositions et pour que ce projet se concrétise le plus rapidement possible sur notre territoire, les acteurs de la filière de recyclage du polystyrène souhaitent s'engager formellement par la présente charte, envers le Ministère de la Transition écologique.

Le présent engagement réunit ainsi :

- Des entreprises mettant en marché l'essentiel des emballages ménagers, industriels et commerciaux en polystyrène,
- Des industriels, et/ou leur association professionnelle, portant des projets d'usines de recyclage,
- Des représentants de l'industrie plasturgiste,
- Citeo, entreprise à mission agréée au titre de la responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers, Valorplast, l'organisme assurant la garantie de reprise et de recyclage auprès des collectivités.

NOS ENGAGEMENTS

Les industriels, Citeo et Valorplast, représentés par les signataires, s'engagent ensemble et en responsabilité dans le cadre de leurs missions respectives à :

FAIRE LE CHOIX DE L'AVENIR

- **Finaliser et restituer auprès du Ministère de la Transition écologique avant la fin 2021 les conclusions des travaux préparatoires du Consortium PS25** permettant de définir le dimensionnement technique et économique d'une filière française de recyclage du polystyrène apte au contact alimentaire → Membres du Consortium PS25. A défaut de perspectives, les acteurs élaborent un plan de sortie opérationnel du PS vers des solutions alternatives recyclables ou réemployables.
- **Viser le recyclage de 100% des emballages en polystyrène collectés séparément et triés** sous réserve de faisabilité technique, et rendre opérationnelle en France cette filière au plus tard en 2025, avec des pilotes et des usines opérationnels dès 2023.

Les développements technologiques devront couvrir toutes les étapes de la chaîne de valeur :

- la collecte séparée, le tri et la préparation des déchets plastiques pour en faire une matière première exploitable → Citeo avec l'appui des collectivités territoriales et des opérateurs et Valorplast ;
- le recyclage, avec comme projets opérationnels :
 - un projet de recyclage du PS porté par **Michelin**, avec un retour au monomère substituable au grade fossile : pilote opérationnel en 2021 avec son partenaire Pyrowave, et démarrage en France d'une unité à l'échelle industrielle d'ici fin 2023,
 - les projets pilotes d'Ineos Styrolution et Trinseo au Royaume-Uni avec pour objectif une fois la technologie validée, l'ouverture d'une usine par **Ineos** entre 2023 et 2025 sur son site français à Wingles,
 - l'unité de recyclage chimique de **Total** à Grandpuits capable d'intégrer jusqu'à 20% de PS en 2023,

Les investissements seront réalisés et adaptés pour permettre de recycler l'ensemble des emballages en PS collectés et triés.

- la transformation en produits finis → Céline, Elipso, Michelin, Polyvia et Syndifrais.
- **Examiner périodiquement l'existence ou non de perspectives** avec le comité des parties prenantes des signataires de la charte, afin de s'orienter le cas échéant vers la substitution de ce matériau au profit d'autres solutions d'emballages possédant une filière de réemploi ou de recyclage efficiente.



CITEO



PlasticsEurope
Les producteurs de matières plastiques

POLYVIA
Union des transformateurs
de polyéthylène

SYNDIFRAIS
PRODUITS LAITIERS FRAIS



ASSURER L'EMERGENCE ET LA PERENNITE DE LA FUTURE FILIERE DE RECYCLAGE

- Développer et produire une matière recyclée et recyclable (rPS) apte au contact alimentaire → Michelin et producteurs de PS.
- Réutiliser jusqu'à 100% du polystyrène issu de la filière de recyclage et de collecte française des emballages pour les applications alimentaires → Les utilisateurs de PS (Célène, Elipso, Polyvia, Syndifrais).

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

- Constituer dès 2021 un comité des parties prenantes pour partager l'avancement des travaux tout au long du processus et favoriser l'atteinte des objectifs, avec la participation de représentants de l'ADEME et de la DGPR.
- Organiser tous les 6 mois un échange entre les représentants du comité des parties prenantes avec les représentants de l'Etat (MTE, DGE).
- Renforcer l'information des consommateurs sur le geste de tri → Citeo et les membres du consortium PS25.

Fait à Paris, le 14 juin 2021



SIGNATAIRES

Pour Célène

M. Jean-Louis LEMARIÉ
Président
au nom de Culture viande, La FIA,
La FNEAP, La Coopération Agricole-
Pôle Animal et le CNADEV

Pour Citeo

M. Jean HORNAIN
Directeur Général

Pour Elipso

M. Christian THÉRY
Président

Pour Michelin

Sonia ARTINIAN-FREDOU
Directrice Ligne Business
Matériaux de Haute
Technologie, Membre du
Comité Exécutif

S. Artinian-fredou

Pour PlasticsEurope

M. Éric QUENET
Directeur Général France

Pour Polyvia

Mme Emmanuelle PERDRIX
Présidente

Pour Syndifrais

M. Frédéric Madon
Président

Pour Valorplast

Mme Catherine KLEIN
Directrice Générale



CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'ENGAGEMENT

